

Envoi par courrier et par télécopieur : (403) 292-5503

Québec, le 29 avril 2004

Monsieur Michel Mantha  
Secrétaire  
Office national de l'énergie  
444, 7<sup>e</sup> Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2P 0X8

Objet : Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

---

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, vous soumet les questions suivantes :

- Est-ce que l'Office national de l'énergie exige un suivi environnemental de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin, notamment sur l'observation des mammifères marins et les fuites d'hydrocarbures ? Est-ce que ce suivi est public ?
- Est-ce que l'Office national de l'énergie a déjà effectué des évaluations environnementales stratégiques pour ses orientations à moyen et long terme ? Comment l'Office national de l'énergie étudie-t-il l'effet cumulatif potentiel des différents projets de levés sismiques qui lui sont soumis pour autorisation dans le golfe du Saint-Laurent ?
- Quelles autorisations ont été données par l'Office national de l'énergie relativement aux levés sismiques réalisés sur la structure Old Harry ?
- Par quel déclencheur de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* les levés sismiques sont-ils soumis à un examen préalable. Y a-t-il un seuil sous lequel les levés sismiques de faible puissance sont exemptés ?

Nous apprécierions recevoir rapidement une réponse de votre part, compte tenu que la deuxième partie de l'audience publique débutera le 18 mai prochain.

...2

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

---

Danielle Dallaire  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission